

Gîtes à chauves-souris du Pays des Couzes

Mise en œuvre du document d'objectifs

Natura 2000

Copil du 27 novembre 2014



Plan de l'intervention

- Rappel des enjeux du site
- Bilan des actions 2013 et 2014 et suite envisagée
- Questions diverses



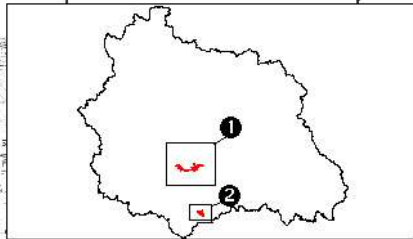
Plan de l'intervention



- Rappel des enjeux du site



1266 ha

Carte du Périmètre

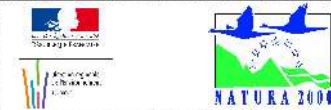
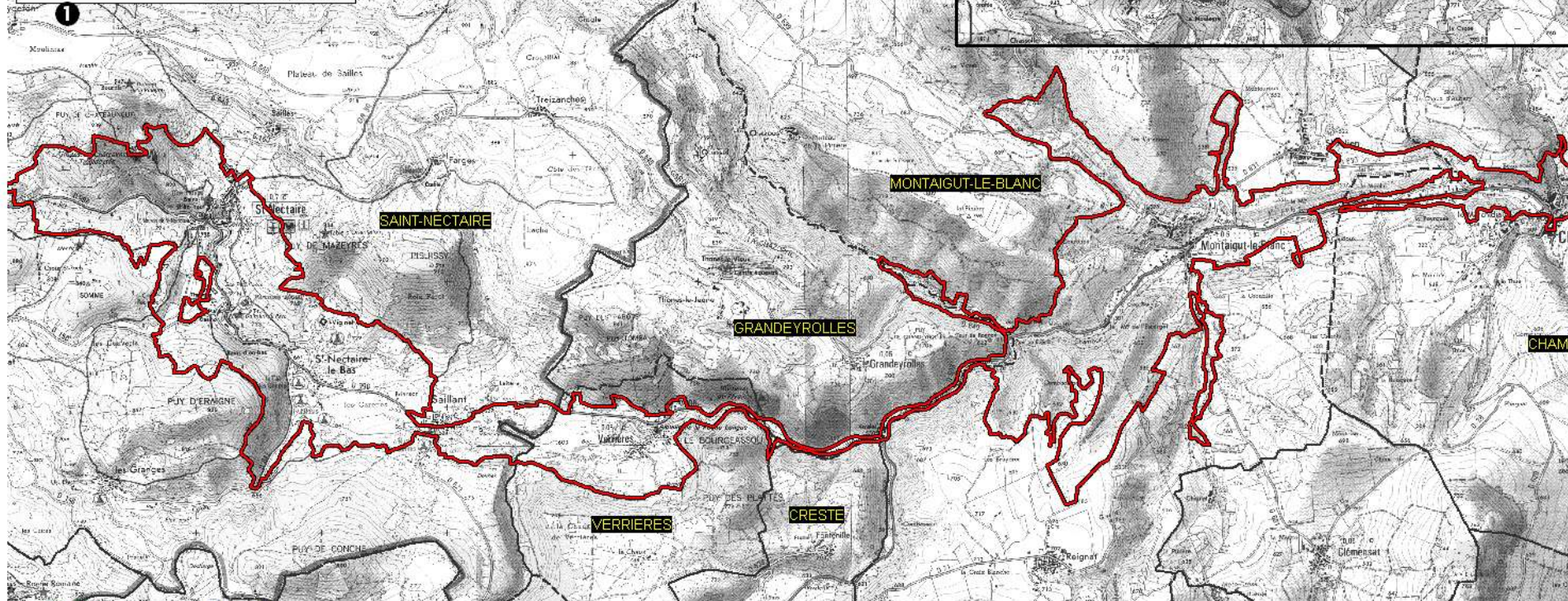
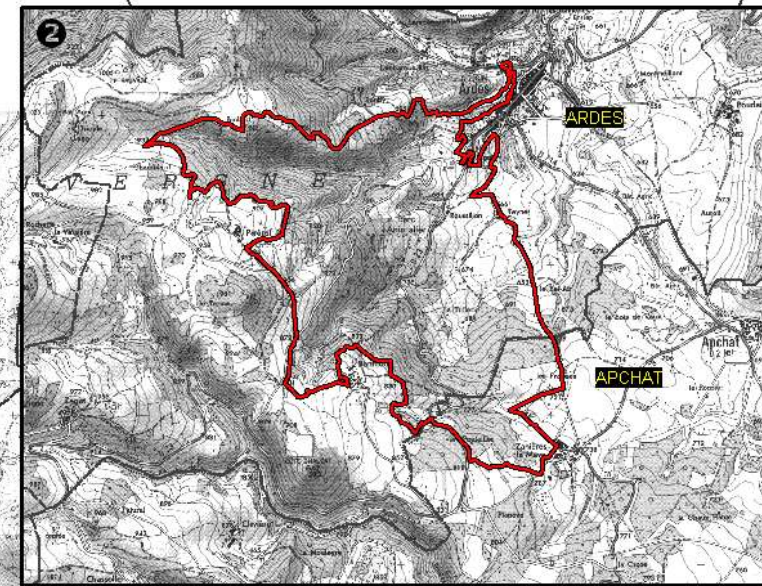


-  Périmètre du site
-  Limite communale



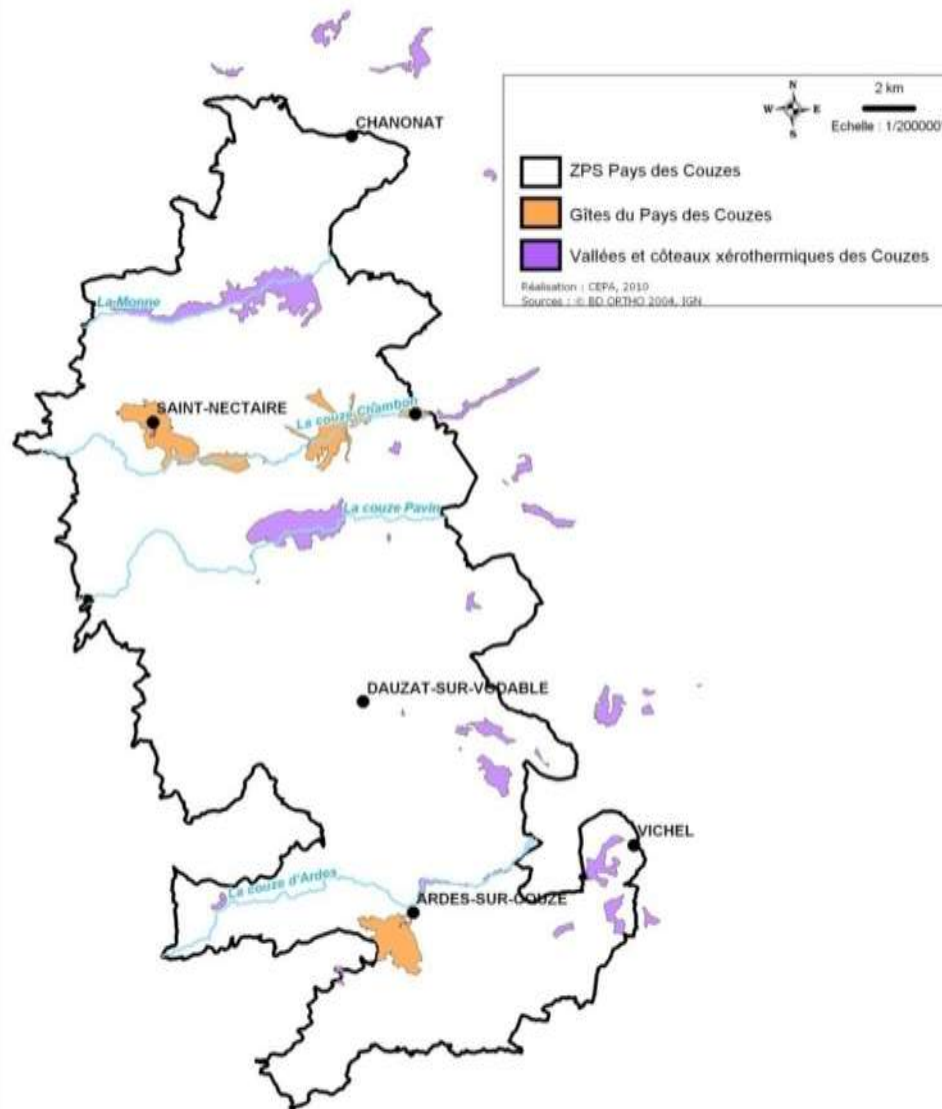
Echelle: 1/32500
0 325 750 m

Fond : SCAN 25 2006 ©/©
Réalisation : CEPA, Juin 2008



REDACTION DOCUMENT D'OBJECTIFS
SITE NATURA 2000 FR 830 2012
"GITES DU PAYS DES COUZES"

PROTECTIONS REGLEMENTAIRES: ZONES NATURA 2000



Rappel du zonage

zone « Oiseaux » : 51 716 ha

Portage/Présidence : Etat

Docob validé en 2011

Animation : LPO

Zone « Chauves-souris » : 2 666 ha

Portage/Présidence : Etat

Docob validé en 2009

Animation CEPA (avec appui technique

Chauves-souris auvergne)

Zone « Coteaux » : 2 309 ha

Portage/Présidence : Etat

Docob validé en 2001

Animation CEPA



REDACTION DOCUMENT D'OBJECTIFS
SITE NATURA 2000 ZPS FR 8312011
ZPS PAYS DES COUZES



atoire
es naturels
ne



CHAUVE-SOURIS AUVERGNE



Barbastelle (20%)

Petit Rhinolophe (8%)

Grand Rhinolophe (45%)

Habitats : 7
Espèces : 9



Prairie de
fauche – 97 ha

Grand
Murin (6%)



Agriculture

30% du site (383 ha, 240 ilots)

Élevage, y compris dans
broussailles et pré-bois

Production fromagère (laiterie,
caves)

Enjeux :

Lisières (haies, bosquets),
prairies de fauche

Traitement eaux usées.



Tourisme

Parc animalier d'Ardes

(70 000 visiteurs en 2013)

St-Nectaire

(église et nombreux points attractions)

Enjeux :

Valorisation du patrimoine naturel comme atout touristique

Eclairage des monuments



Urbanisme

Aménagement des ponts routiers

Urbanisation zone agricole

Monument historique

Enjeux :

Révision des PLU

Conseils aux maîtres d'ouvrage

Réduction et compensation
d'impact





Fréquentation
et
Gestion
Des
Caves



Objectifs de développement durable

- Préserver les territoires de chasses des chauves-souris
- Préserver les gîtes des chauves-souris
- Préserver les milieux naturels remarquables
- Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces
- Associer les acteurs locaux



Plan de l'intervention

- Bilan des actions 2013 et 2014 et suite envisagée



Proposition d'un mode de présentation plus dynamique des actions au Copil

- **Objectif 1 : Compte-rendu plus clair et moins segmenté**
 - Entrer par les 5 objectifs validés
 - Regrouper les actions concernant le même objet en identifiant les moyens en 4 catégories (concertation, travaux, communication, étude)
- **Objectif 2 : Mieux impliquer le comité de pilotage**
 - Présenter les différentes options de décision
 - Discuter la hiérarchisation des actions à mettre en place

Période présentée : depuis le dernier copil (mars 2013 à novembre 2014)



Objectif 1 : Préserver les territoires de chasse des chauves-souris

Réalisation entre mars 2013 et novembre 2014

Concertation : Partenariat avec Atlas Aventure (participation humaine et financière)

Travaux : Entretien et plantation d'une haie à Montaignut le Blanc

Communication : Article la montagne « des haies pour les chauves-souris » du 05/04/2013
Article la montagne « à l'écoute des chauves-souris » du 30/06/2013



Objectif 1 : Préserver les territoires de chasse des chauves-souris

Proposition au comité de pilotage pour 2015

Avis du CEN : La plantation de haie est très complexe car limitée par les disponibilités foncières

Option n°1 : Ne pas rechercher de nouvelles zones

Option n°2 : Relancer la concertation foncière



Objectif 1 : Préserver les territoires de chasse des chauves-souris

Réalisation entre mars 2013 et novembre 2014

Concertation : Construction des prés-Projet Agro-environnementaux et climatique

Suivi global de la procédure MAEc (réunion d'information du 26/06/2014, groupe de travail du 10/09/2014).

Répartition des Couzes sur 5 dossiers dont 2 en 2015



Dossier prévu sur CT en 2015



Objectif 1 : Préserver les territoires de chasse des chauves-souris

Proposition au comité de pilotage pour 2015

Avis du CEN : Opération prioritaire du document d'objectifs pour maintenir des espaces agricoles extensifs favorable à la production d'insectes

Option n°1 : Présenter le site inclus dans un PAEc plus grand (Contrat Territorial ou ZPS pays des Couzes)

Option n°2 : Présenter un dossier uniquement sur la zone Natura 2000 si pas d'autre porteur de projet

Option n°3 : Ne pas présenter de dossier



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris



PARC ANIMALIER d'ARDES

Concertation : Partenariat avec le Parc animalier d'Ardes

Signature d'une convention tripartite parc animalier/CSA/CEN auvergne pour la gestion du bâtiment abritant les chauves-souris le 01/01/2014.

Communication : Problème avec la caméra (trop humide en 2013, faible résolution)
Stand devant le pavillon chauve-souris le 22/05/2013 (44 visiteurs)

Etude : Renforcement des connaissances sur l'utilisation de l'ancien Sanatorium du parc animalier par les chauves-souris (études CSA)



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris

Comptage précis des chauves-souris du Sanatorium en 2013 et 2014



	2013	2014
Grand Murin	483 femelles 61 jeunes	507 femelles max. 298 jeunes
Petit Rhinolophe	81 femelles 14 jeunes	63 femelles moy. 60 jeunes environ
Murin de Daubenton	Nouvelle espèce (10)	1 grappe occasionnelle

Etude réalisée par Chauve-souris Auvergne



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris

Analyse des déplacements (62 relevés sur 4,5 mois, T°, hygrométrie, zone de présence et de sortie, 13 salles, 11 ouvertures)



Grand Murin, très fidèle au gîte

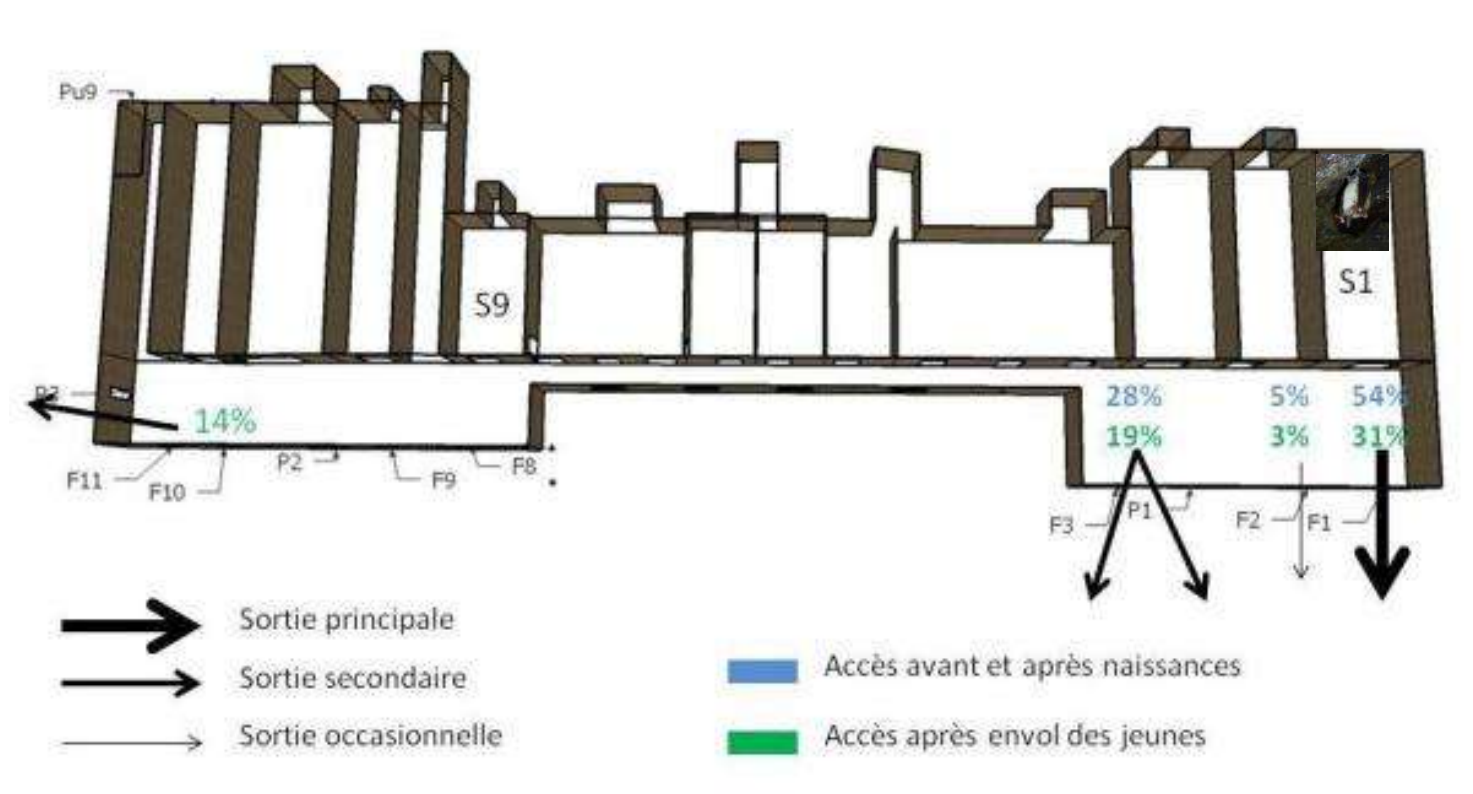


Petit Rhinolophe, plus variable :
T° non optimale, baisse d'effectif
compétition avec autre espèce
changement après les naissances



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris

Analyse des déplacements entre salles

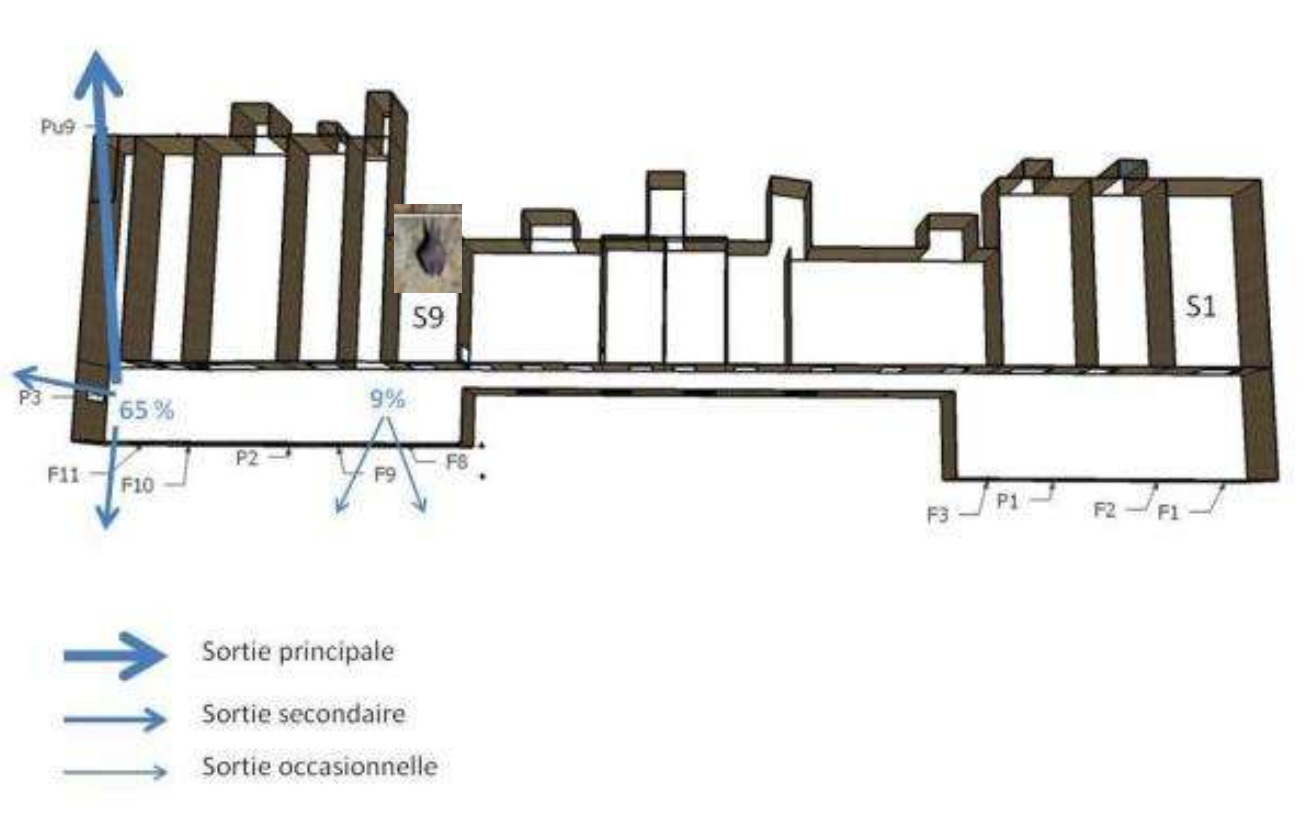


Utilisation du site par le Grand Murin, Schémas réalisés par Chauve-souris Auvergne



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris

Analyse des déplacements entre salles

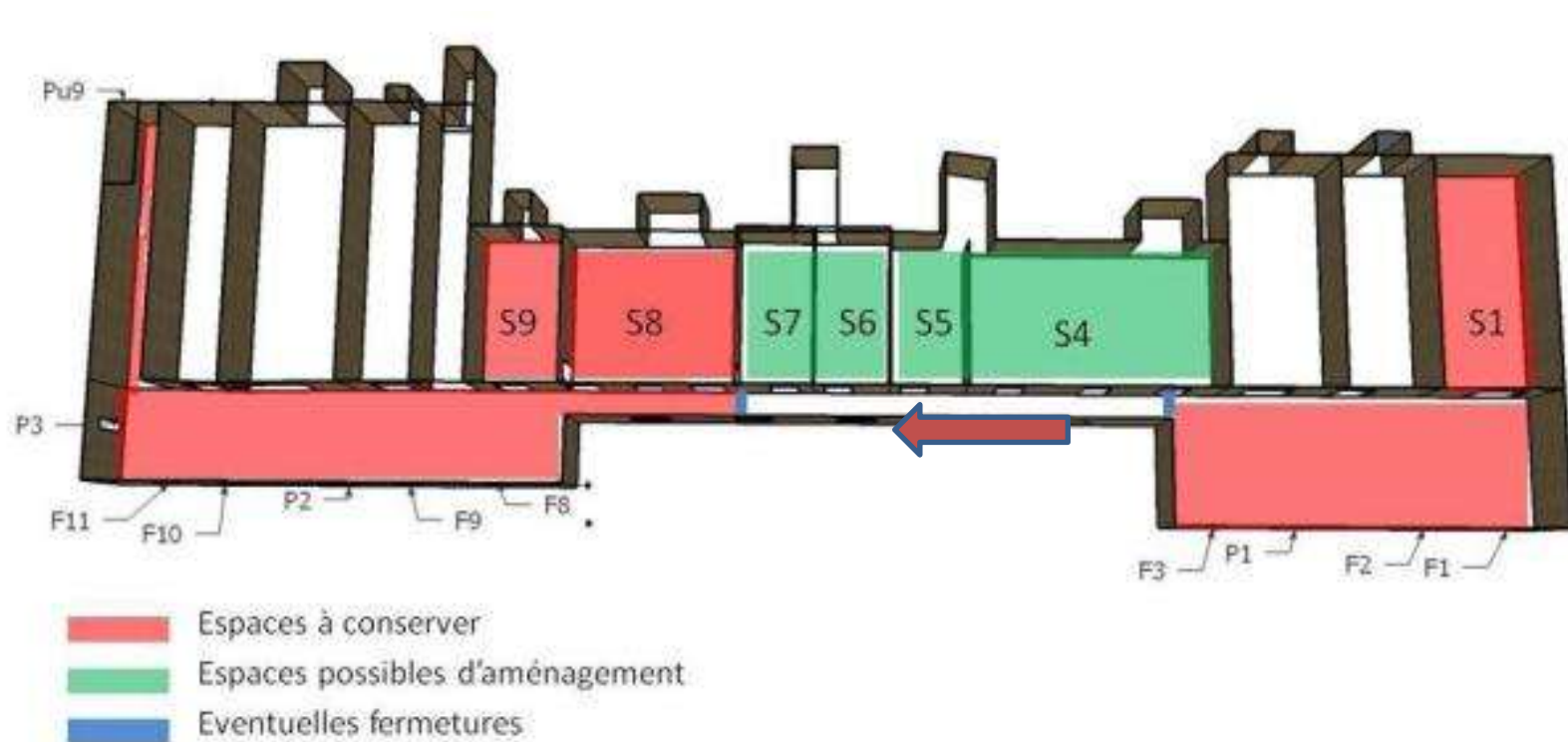


Utilisation du site par le Petit Rhinolophe, Schémas réalisés par Chauve-souris Auvergne



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris

Analyse des déplacements entre salles



Bilan des espaces prioritaires à conserver, Schémas réalisés par Chauve-souris Auvergne



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris

Proposition au comité de pilotage pour 2015

Concertation : Poursuivre la concertation pour une meilleure utilisation du bâtiment (stockage matériaux)

Communication :

Option n°1 : minimaliste, maintien existant

Option n°2 : déplacement camera au fontaines pétrifiantes de St-Nectaire (mieux éclairées)

Option n°3 : « pavillon chauve-souris », mais animaux peu recherchés par le public)

Etude : Arrêt des études sur ce site



Déplacement léger du grillage à prévoir, photo chauve-souris Auvergne



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris

EGLISE d'ARDES



Concertation : Partenariat avec la commune d'Ardes, CSA et l'association la passerelle
Signature d'une convention tripartite commune d'Ardes/CSA/CEN auvergne pour le réaménagement d'une ouverture dans les combles de l'église le 01/07/2014.
Financement des matériaux par l'association la passerelle, chantier bénévole associatif prévu.
Dépôt des dossiers d'autorisation (à refaire).

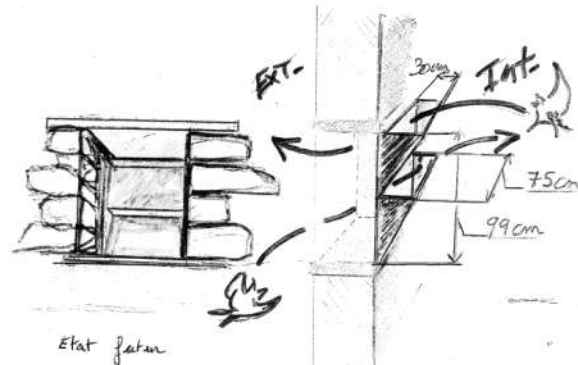
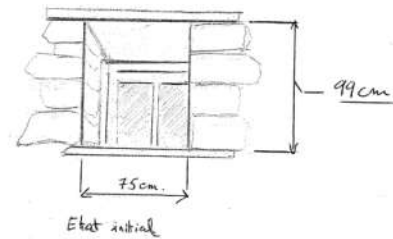


Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris



EGLISE d'ARDES

DP 10



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris



EGLISE d'ARDES

Proposition au comité de pilotage pour 2015

Plusieurs partenaires engagés mais difficulté administrative à cause du classement de l'Eglise d'Ardes : report du projet et de la dynamique partenariale en 2015



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris



CAVES DE ST-JULIEN

Concertation : Candidature CEN pour l'achat parcelle Montaigut AC40 mais parcelle attribuée par la SAFER à un autre candidat. Proposition de rencontre pour gestion concertée, sans suite.

Achat et analyse de fiches hypothécaires pour retrouver les propriétaires des caves prioritaires pour les chauves-souris.

Travaux : Contrat déposé le 06/05/2013 non mis en œuvre car budget non disponible

Communication : Animation grand public caves St-Julien 04/07/2013 (CSA) – **53 personnes**



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris

-141 fiches hypothécaires de 1963 à 2003

-6 formalités publiées du 01/04/2003 au 31/05/2013



- ➡ précisions sur la répartition des biens et des parts des successeurs
- ➡ historique des ventes et des modifications
- ➡ précision de la présence d'une cave ou non



Objectif 2 : Préserver les gîtes à chauves-souris



Proposition au comité de pilotage pour 2015

Concertation : Contacter deux propriétaires prioritaires pour renseignements complémentaires sur cave

Gestion : Contrat Natura 2000 : Refaire la demande de financement (devis actualisé, nouveau formulaire)

Communication : ?

Etude : Cartographie des caves et des aérations au GPS ?



Objectif 3 : Préserver les milieux naturels remarquables

Concertation : Suivi du projet d'extension de la maison de retraite de St-Nectaire et du déplacement de la ligne électrique lié – information du pétitionnaire sur les prés salés en périphérie du projet.
Suivi de l'élaboration des listes locales d'incidence n°2.

Renforcement du régime des études d'incidences à partir du 01/01/2015 (liste locale II)

Projets non soumis à instruction administrative classique



Objectif 3 : Préserver les milieux naturels remarquables

Proposition au comité de pilotage pour 2015

Avis du CEN : Les nouveaux projets soumis a étude d'incidence n'étant pas lié à une instruction administrative, cela nécessite une information spécifique des acteurs locaux.

Option n°1 : envoi en mairie d'un tableau de synthèse réalisé par DDT

Option n°2 : envoi ciblé des items spécifique à chaque catégorie socio-professionnelle (ex : ligne électrique, envoi ERDF).

Option n°3 : information des habitants (ex : arrachage de haie) par la voie des bulletins municipaux.



Objectif 4 : Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces

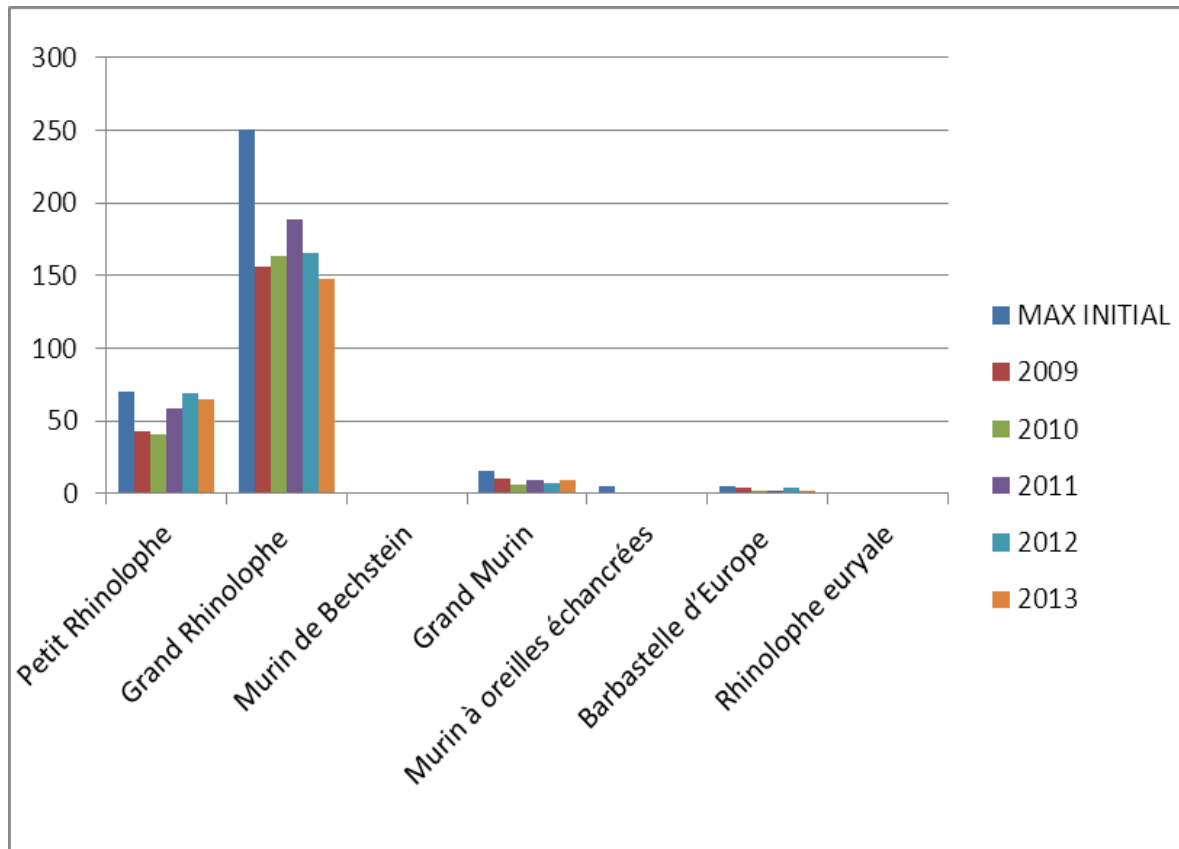
Etudes réalisées par l'association Chauves-souris Auvergne

Comptage des animaux été + hiver global sur tout le site



Objectif 4 : Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces

Suivi des populations en hibernation (Chauves-souris Auvergne, 2013)

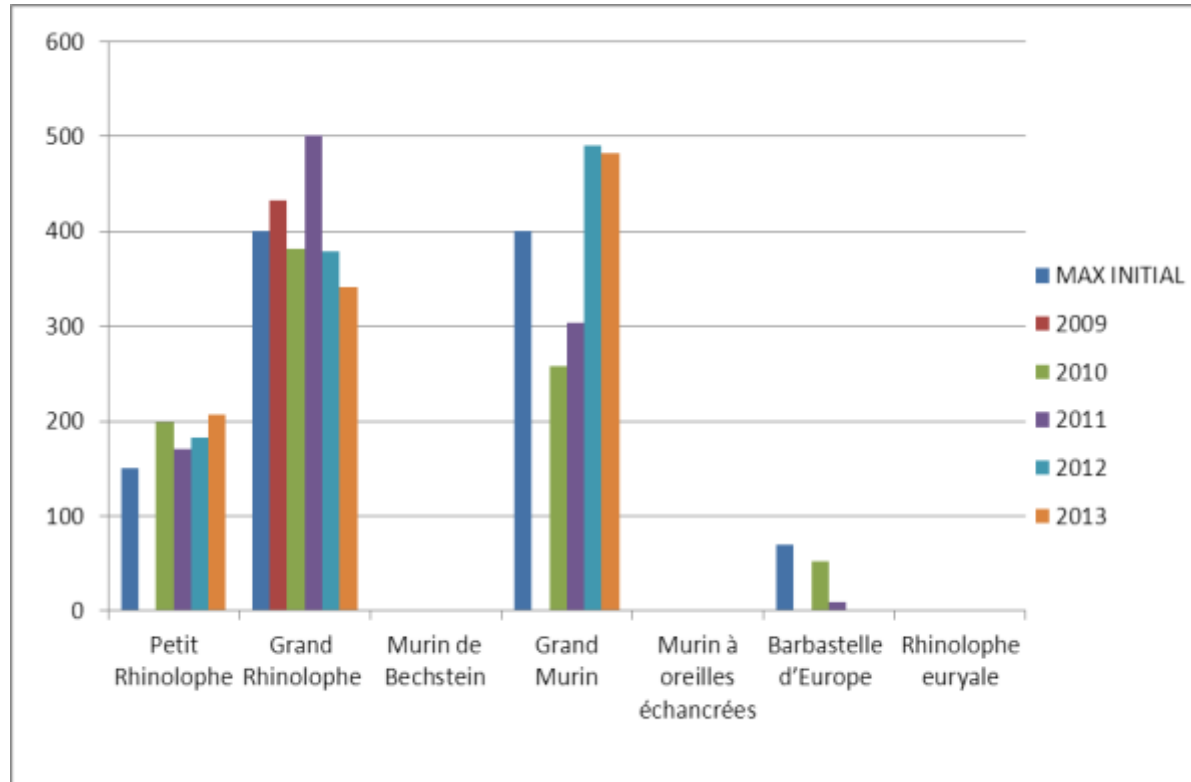


Tendance stable



Objectif 4 : Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces

Suivi des populations en reproduction (femelles adultes), (Chauves-souris Auvergne, 2013)

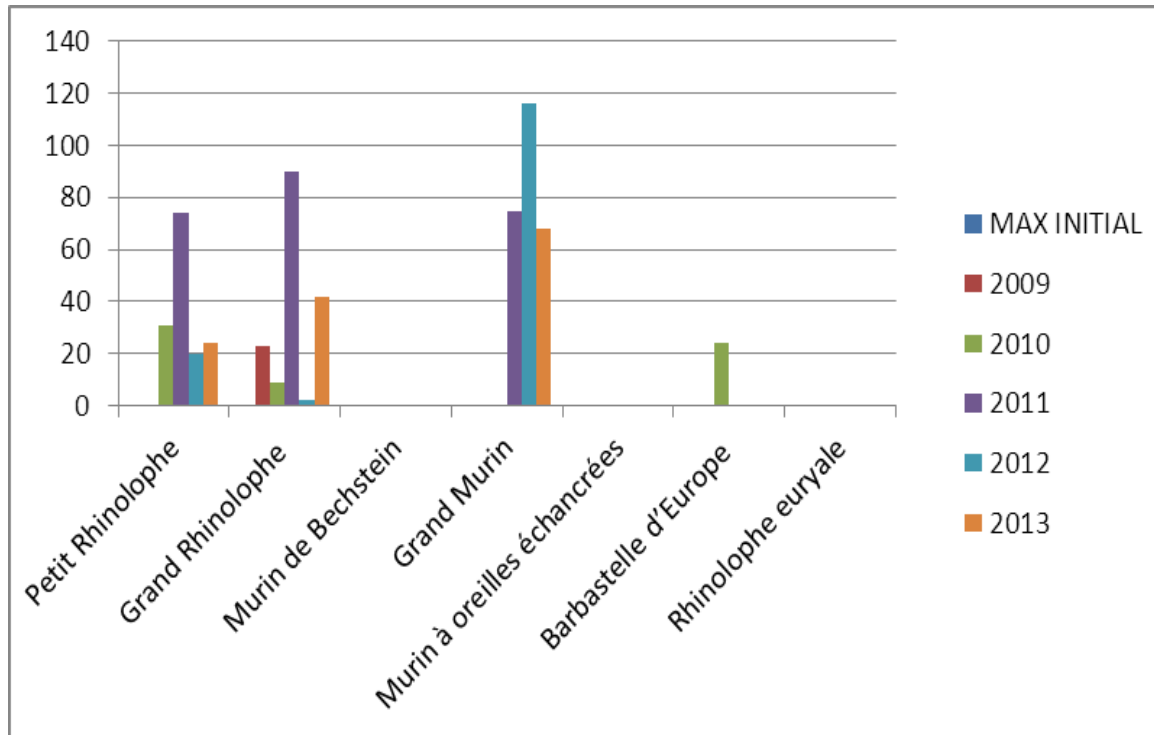


Baisse pour le Grand Rhinolophe



Objectif 4 : Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces

Suivi des populations en estivages (mâles et jeunes) (Chauves-souris Auvergne, 2013)



Mauvaise année pour la présence de jeunes liée au climat défavorable du printemps, frais, pluvieux et tardif



Objectif 4 : Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces

Proposition au comité de pilotage pour 2015

Avis du CEN : Ces suivis ne sont pertinents que sur le long terme donc proposition de poursuivre ces comptages.

Nouvelle étude 2015 : à définir



Objectif 5 : Associer les acteurs locaux

Concertation : Projets multipartenariaux dans une logique d'intendance du territoire.
Essai d'amélioration des présentations techniques en copil.

Communication : Information des visiteurs des fontaines pétrifiantes (Flyers) – peu efficace



Objectif 5 : Associer les acteurs locaux

Proposition au comité de pilotage pour 2015

Communication : Il reste des crédits 2014 pour le tirage des Flyers : modifier légèrement le contenu pour en faire un document plus large en gardant l'esprit du Quizz (diffusion animation, parc animalier...)

Attente du copil pour 2015 ?

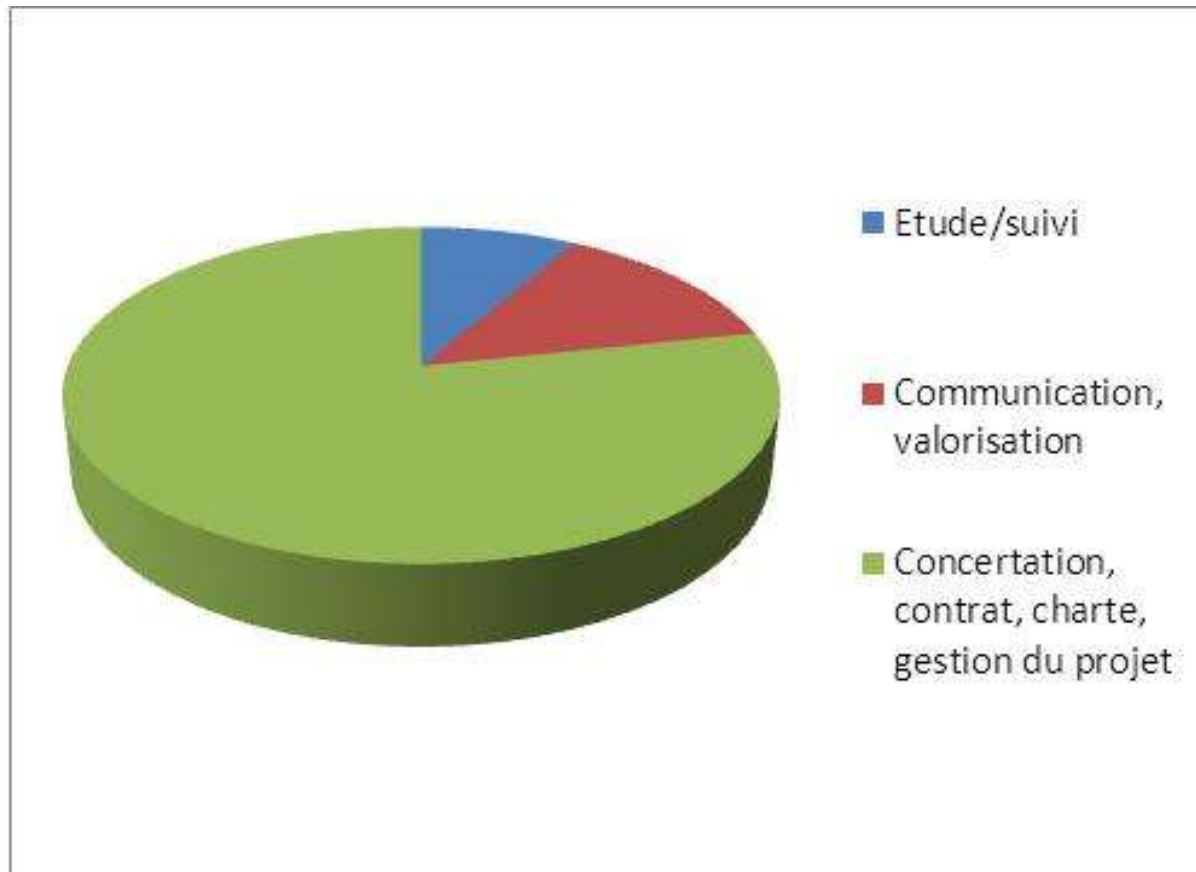
Question n°2 : le Petit Rhinolophe est capable :

- de se prendre dans vos cheveux car il n'y voit rien
- de repérer dans le noir un cheveu de 0,5 mm de diamètre
- de voler à reculons

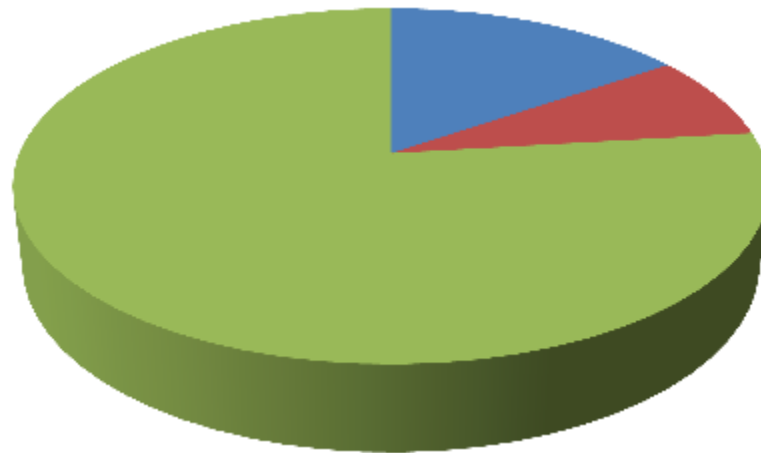


Budget animation 2013 –

12 500 euros (rappel 12 000 € en 2012, 20 000 € en 2011)



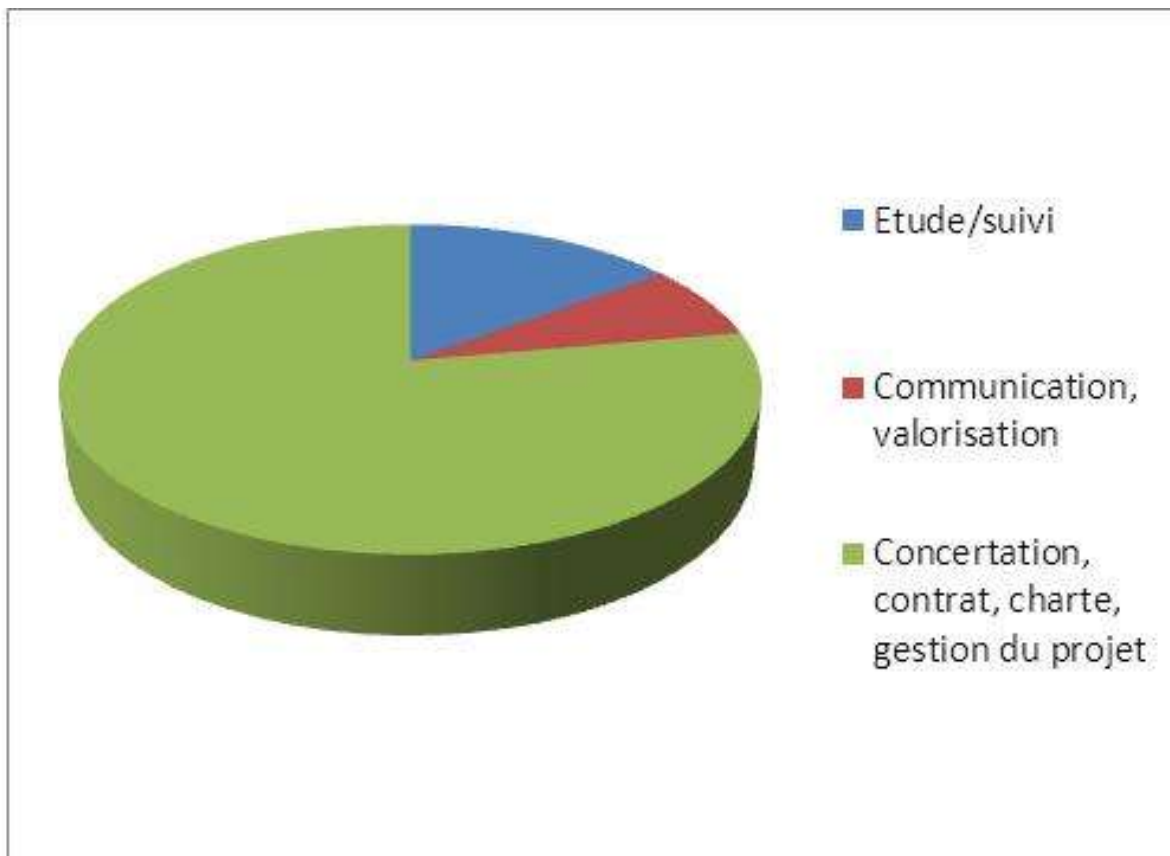
Budget animation 2014 – 13 800 euros



- Etude/suivi
- Communication, valorisation
- Concertation, contrat, charte, gestion du projet



Budget animation Proposition 2015 – 13 500 euros



Budget animation Proposition 2015 – 13 500 euros

DETAIL DES OPERATIONS	Année 2015	
	Quantité	Montant en Euros
1. Mise en œuvre de la contractualisation	4,00	1 980,00 €
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux/intervention éventuels hors contrats)	4,50	2 227,50 €
3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique	2,00	990,00 €
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques		2 000,00 €
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)	2,00	990,00 €
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans / programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)	0,50	247,50 €
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	7,00	3 465,00 €
8. Mises à jour du Docob (toiletage ou révision du Docob)	0,00	- €
9. Suivi de la mise en œuvre du Docob / Bilans d'activité	2,00	990,00 €
10. Frais de déplacements / Autres frais	0,00	610,00 €
TOTAL GENERAL		13 500,00 €



Questions diverses





Merci de votre attention